

Le grand **débat national**

Contribution des entreprises de
la santé bucco-dentaire



COMIDENT

Au cœur de la santé bucco-dentaire

01 48 74 11 08



www.comident.fr



31, square Saint-Charles 75012 Paris

contact@comident.fr

Retrouvez-nous également sur :



@LeCOMIDENT

Faire de la santé bucco-dentaire, une priorité pour les politiques de santé publique

Souvent mise de côté par les politiques de santé publique, **la santé bucco-dentaire a pourtant un impact important sur l'état de santé général des Français**. Au-delà, elle influe sur nos vies quotidiennes, conditionne notre relation à l'autre, et est, encore aujourd'hui, un **puissant marqueur de précarité**.

En amont du secteur, les entreprises du bucco-dentaire ont une **vision transverse et un positionnement central**.

La santé, question initialement mise de côté dans le Grand Débat, est pourtant un enjeu qui nous concerne tous. En tant que représentant des entreprises du secteur dentaire, le COMIDENT, souhaitait donc participer à ce moment d'échange important pour notre vitalité démocratique en faisant plusieurs propositions autour de la prévention, de l'innovation et de la sécurité.



FAVORISER LA PREVENTION

Notre constat :

- la **France** est en retard sur la **prévention dentaire** par rapport à ses voisins européens comme l'Allemagne, la Suède ou les Pays-Bas, dont **les politiques de prévention permettent de bons résultats**. Santé Publique France, organisme de référence sur les questions de prévention, n'intègre pas la santé bucco-dentaire dans le champ de ses activités. Dans les faits, c'est l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire, qui remplit ce rôle ;
- **l'acte dentaire est au cœur de la chaîne de soins et de la médecine préventive:**
 - **en cardiologie** : les maladies de la bouche, directement liées à l'hygiène bucco-dentaire, sont les premières causes d'endocardite infectieuses, une maladie du cœur potentiellement mortelle.
 - **pour les patients diabétiques** : les complications du diabète de type 2 se développent à bas bruit (sans symptômes) et peuvent longtemps passer inaperçus. Une surveillance régulière par des examens de suivi, et dépistage dentaire, notamment, permet une meilleure prise en charge ;
 - **pour la dépendance** : les maladies de la bouche, sont au 3^{ème} rang des pathologies touchant les personnes âgées, avec des complications potentielles lourdes.
- **les coûts engendrés par l'absence de soins dentaires** dans les pathologies cardiovasculaires, pulmonaires, cérébrales, métaboliques, cancéreuses, auto-immunes (polyarthrite rhumatoïde) **sont considérables** ;
- les entreprises du bucco-dentaire **participent efficacement à la conservation de la dent** par le biais de solutions et protocoles / procédures préventifs visant à retarder les soins prothétiques.

→ NOS PROPOSITIONS :

- permettre la **délégation de tâches** pour que les chirurgiens-dentistes se concentrent sur les actes chirurgicaux ;
- **mettre en œuvre une politique de prévention volontariste dédiée au bucco-dentaire, notamment en rendant les examens de prévention plus fréquents** (visites périodiques obligatoires) et en **intégrant la consultation bucco-dentaire** dans les parcours de soins.



FAVORISER LA QUALITE ET LA SECURITE DES SOINS

Notre constat :

- un **besoin de transparence et de sécurité** : plusieurs affaires **ont altéré la confiance des Français** dans le système de soins et dans les fabricants. Si **les accidents dans le secteur dentaire sont moins nombreux que dans d'autres spécialités médicales**, la détermination de la responsabilité en cas d'incident pose question : la **matérovigilance** est donc **particulièrement importante** ;
- les **réglementations européennes renforcent les exigences** de transparence, sécurité et traçabilité ;
- les nouvelles technologies permettent de **mieux contrôler la qualité** et **d'assurer la traçabilité des produits et des actes** ;
- les **entreprises du dentaire** sont majoritairement des PME, voire des TPE (300 ont moins de 5 salariés), qui se retrouvent prises en étau entre **la hausse importante de leurs coûts opérationnels** (en raison du renforcement des exigences réglementaires) et les défis liés à **l'accompagnement des chirurgiens-dentistes**. Comme toutes les autres entreprises de cette taille, elles sont donc particulièrement sensibles aux évolutions de la législation, mais aussi à la concurrence déloyale de certains acteurs.

→ NOS PROPOSITIONS :

- un **renforcement des moyens** de contrôles de l'Administration pour lutter **contre les risques liés à la commercialisation de produits contrefaits ou de mauvaise qualité, ne répondant pas aux exigences de sécurité** inhérentes à des produits de santé ;
- améliorer la **transparence sur l'origine des produits** en encourageant ces démarches entre les praticiens et leurs patients, et en soutenant la sérialisation pour les technologies dentaires ;
- garantir **une stabilité juridique aux industriels** en évitant une surtransposition des règles européennes, notamment : les nouvelles **règles adoptées par l'Union européenne engendrent des coûts de suivi et de mise en conformité importants** et souvent méconnus de la part des praticiens.



FACILITER L'INNOVATION DES TECHNOLOGIES ET LA DIFFUSION DES NOUVELLES TECHNIQUES

Notre constat :

- la **formation initiale et continue des chirurgiens-dentistes** repose, pour une part importante, sur des **partenariats** et un **soutien financier** des industriels. L'**Université**, seule, **n'est pas capable de proposer aux étudiants un encadrement pédagogique** qui leur permette d'être au fait des dernières évolutions technologiques : **l'industrie a donc une fonction centrale** dans la **formation**, le **déploiement de ces nouvelles technologies et des nouvelles techniques issues des dernières données acquises de la science** ;
- en permanence, **des innovations améliorent** le bien-être et l'efficacité durable des traitements pour le patient, et **assurent** également confort, sécurité, reproductibilité et gains de productivité pour le chirurgien-dentiste.
- **la France** est active dans le développement de **l'impression 3D** : certaines sociétés sont **très dynamiques**. Par ailleurs, de **nombreuses start-ups françaises** voient le jour avec des projets innovants, **dans les domaines de l'ergonomie et de l'imagerie notamment**.

→ NOS PROPOSITIONS :

- **améliorer le suivi de l'évolution des nouvelles technologies par les autorités de santé** pour mieux coller aux dernières données acquises de la science et permettre un **déploiement plus rapide de ces solutions** ;
- reconnaître le rôle des industriels et des distributeurs dans la formation des chirurgiens-dentistes en favorisant **l'apprentissage aux techniques et technologies nouvelles** dès la formation initiale ; des moyens adaptés doivent être proposés aux facultés d'odontologie.

Le **COMIDENT**, association loi 1901 déclarée le 28 novembre 1974, est depuis 2005 **l'unique organisation regroupant les fabricants et distributeurs de matériels, matériaux dentaires et nouvelles technologies** au service des professionnels du secteur dentaire et des patients.

Retrouvez-nous également sur :



@LeCOMIDENT